Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 81 (1930)

Heft: 7

Artikel: Jardinage cultural et méthode du contrôle

Autor: Borel, William

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785005

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

chaque arrondissement du Plateau et des Préalpes. Ces régions sont au bénéfice de magnifiques plans cadastraux, autorisant les recherches qui découlent de la marche de l'accroissement par les inventaires successifs. Nous obtiendrions ainsi, en relativement peu de temps, des résultats comparables, venant des quatre points de l'horizon. La forêt suisse s'enrichirait de toutes les expériences acquises sur les sols, aux altitudes et aux expositions les plus diverses. Pour tendre à la forêt composée par les transformations imposées à nos perchis et futaies, plusieurs voies nous sont ouvertes. Les procédés de l'éclaircie par le haut, par pied d'arbre, peuvent faire place à des sélections par groupe, selon les essences engagées. L'art du marteleur doit tendre au but. Ce but est l'irrégularité des massifs, la sélection des essences nobles et la conservation de la couverture du sol, soit son amélioration.

Ce but reste le même à Couvet et dans le Plateau suisse. La forêt n'est intéressante que lorsqu'elle est contrôlée et autorise des comparaisons. Comparer équivaut, selon nous, à généraliser l'expérience, même sur un plan réduit et adapté aux possibilités d'un chacun. Ces comparaisons entraîneront les convictions, car pour aimer le contrôle, il n'y a qu'à s'y mettre. Aidez-nous, cher lecteur, à augmenter le champ d'expérience de la méthode, à l'enrichir par l'apport de vos propres constatations et dans des conditions totalement différentes de celles du Val-de-Travers et souvent plus compliquées.

Nous serions tenté de vous adresser l'invite du « Lied » en vogue ces temps-ci : « Komm! komm! Brüderlein, komm! ».

Fribourg, le 14 mai 1930.

J. Darbellay.

Jardinage cultural et Méthode du contrôle.

La Méthode du contrôle présente-t-elle pour le traitement d'une forêt jardinée une utilité quelconque?

Un ouvrage récent,¹ dont le « Journal forestier » a donné en novembre dernier un compte rendu élogieux, répond nettement dans l'affirmative, en déclarant que la Méthode du contrôle transforme le jardinage en méthode de culture intensive. Le jardineur soutient, par contre, que le principe dirigeant du jardinage cultural doit rester entièrement indépendant des suggestions que le contrôliste cherche dans ses registres et qui ne peuvent que l'induire en erreur, en entravant le libre exercice de son art, seul capable de le conduire au but.

Les prétentions des contrôlistes reposent sur la faculté qu'ils attribuent à leur système de contrôle, de calculer et de déterminer l'importance des opérations à entreprendre et de leur assigner leurs limites; ainsi, en appliquant sur le graphique de la courbe du nombre

¹ Guide pour l'application du contrôle aux futaies jardinées, par William Borel, inspecteur cantonal des forêts à Genève. Prix: 5 fr. Compte de chèques I 2533, à Genève.

des arbres dénombrés 1 un transparent, sur lequel est tracée la courbe idéale recherchée, le contrôliste se renseigne par simple lecture, sur le nombre des sujets qu'il doit éliminer dans chaque classe de diamètre.

Dans l'exemple cité (p. 40), un coup d'œil suffira donc à l'opérateur pour s'assurer que, dans la parcelle A, 770 plantes, accusant les diamètres de 35 à 65 cm, doivent disparaître.

Mais quel usage le forestier est-il censé faire de ce renseignement, qui ne lui est d'aucun secours pour guider son choix parmi les 1850 et quelques arbres que contient cette catégorie de grosseur dans la parcelle A?

Comment s'y prendra le contrôliste? Procédera-t-il aussitôt et au hasard à la suppression de l'excédent signalé ou échelonnera-t-il cette opérations sur deux, trois ou... dix périodes de rotation?

Dans quel registre puisera-t-il les données qui l'orienteront sur les groupes qu'il faut décimer et sur la proportion attribuée à chacun d'eux? Et si son *contrôle* parvenait, par impossible, à le renseigner, supposition inadmissible, se déclarerait-il satisfait et considérerait-il avoir terminé sa tâche?

Les pages 41 et suivantes, consacrées à la solution de ces problèmes et de bien d'autres encore, contiennent un fouillis de recommandations compliquées et de réserves dont le sens résumé équivaut à charger l'opérateur de recourir et de s'en remettre à sa propre initiative pour conduire à bien son martelage. Elles constituent ainsi le meilleur des plaidoyers en faveur de *l'art* auquel le jardineur, par principe, se fie et qu'aucune méthode ne saurait remplacer en forêt jardinée et l'auteur lui-même semble aboutir à cette conclusion (p. 46), s'abstenant toutefois de relever la contradiction qu'elle oppose aux velléités d'immixtion de la Méthode du contrôle.

Pour le jardineur, qui résoudra de son côté toutes les difficultés facilement et sûrement par simple réflexe, les courbes du contrôle et leurs révélations n'offrent aucune utilité; même se gardera-t-il soigneusement de céder aux influences qu'elles auraient la prétention d'exercer sur son esprit dont l'indépendance doit rester souveraine.

Ajoutons aussi que son art permet au jardineur d'opérer des martelages en pleine connaissance de cause et de but, dès la première éclaircie, ce qui est loin d'être le cas pour le contrôliste, à en juger par les instructions de la page 81 relatives à la parcelle A.

Une cause principale de confusion réside encore dans la notion de « possibilité », héritage de modes périmés d'aménagement, qui ne présente plus ni raison d'être, ni intérêt pour le traitement par jardinage cultural.

Les contrôlistes lui demeurent, par contre, obstinément attachés et cette fidélité à toute épreuve les incite à formuler des recommandations de nature pour le moins étrange : ils ne tolèrent pas (p. 26)

¹ Page 40 du « Guide ».

qu'une éclaircie puisse se marteler, sans que le rendement en soit fixé d'avance et cette indication fût-elle même entachée d'erreur. C'est la « possibilité », disent-ils, qui décrétera le degré de l'éclaircie et par conséquent (toujours d'après eux) la période de rotation (p. 27, 4°). Plutôt que de déroger aux exigences de la « possibilité », ils vont jusqu'à commettre un sacrilège cultural (p. 46) en proposant de sacrifier, parmi les arbres sélectionnés en réserve par le jardineur, quelques-uns des plus volumineux, aux fins de combler un déficit éventuel.

Autant d'aberrations, conséquences de l'obligation imaginaire que s'impose le contrôliste en faisant dépendre son martelage d'une possibilité pour laquelle le traitement par jardinage cultural n'a pas d'emploi.

Le parti pris de refuser à l'art forestier la prérogative de diriger les opérations, en s'efforçant de lui substituer la discipline d'une science exacte (p. 5), espoir d'ailleurs illusoire, entraîne la nécessité de soumettre le traitement jusqu'en ses moindres détails à une réglementation à outrance, cause nouvelle de conflits avec le jardineur et de dilemnes, dont une énumération serait aisée si la place pour la faire nous était plus libéralement mesurée. De toutes façons le jardineur éprouve donc vis-à-vis de la Méthode du contrôle le besoin de revendiquer une liberté d'action absolue et l'on comprend la répugnance que doit lui inspirer l'intervention éventuelle d'un système prétentieux, sans utilité pratique, qui engendre la confusion, lorsque, tentant de diriger les opérations, il s'écarte de son rôle spécifique, qui doit se borner à constater passivement les résultats acquis.

Par la simple application de son art, qui se perfectionnera à mesure qu'il s'adaptera aux conditions locales, le jardineur aura la satisfaction de voir le peuplement qu'il traite se rapprocher, de période en période, du but qu'il poursuit, acquérir de plus en plus le caractère de la forêt mélangée des âges et des essences; par ses étages entremêlés, rivalisant de hauteur, occuper toujours mieux le terrain et l'espace propres à fournir les conditions de végétation les plus propices à son développement et à son maintien.

Entre temps, des éclaircies, dirigées dans une intention purement culturale, fourniront des produits dont l'estimation préalable reste étrangère aux préoccupations du forestier.

La prospérité de l'ensemble et les résultats culturaux ainsi obtenus se constateront avec l'évidence la plus grande, par des inspections qu'il aura plaisir et intérêt à multiplier; puis après 10, 15 ou 20 ans, quand l'opportunité s'en présentera, une revision sommaire des inventaires lui permettra d'établir calculs, courbes et graphiques susceptibles de le renseigner, avec approximation très suffisante, sur les fluctuations du matériel-capital et sur le taux d'accroissement.

Si d'aventure, ceux-ci correspondent à l'impression produite par l'inspection visuelle et qu'elle soit favorable, tant mieux! il en éprou-

¹ Page 29.

vera une certaine satisfaction académique; s'ils s'en écartent, que ce soit en bien ou en mal, il n'aura pas à s'en inquiéter, quoiqu'en disent les contrôlistes, car en forêt soumise au jardinage, les tabelles de diamètres les mieux équilibrées, les courbes et les graphiques les plus parfaits peuvent céler le plus défectueux des groupements, que seul est capable de mettre en évidence l'aspect oculaire du peuplement. Celui-ci, avec l'appui d'un matériel suffisant, représente en définitive pour tout jardineur éprouvé le critérium le plus sûr, offrant les garanties les plus sérieuses.

Dans son volume l'auteur ne tient pas compte de nos arguments, dont il eut cependant connaissance, pour la plupart, par nos brochures de 1928; leur valeur, non réfutée, demeure donc entière.

Avec plaisir nous voyons, d'autre part, pour la première fois, un contrôliste bon teint citer l'arbre intermédiaire et reconnaître, jusqu'à un certain point, l'importance du rôle qu'il occupe dans le traitement de la forêt jardinée (p. 33 et 36).

En étendant l'application de ce terme à tout sujet qui s'interpose entre l'état existant et l'état recherché — dont la présence nuit par conséquent au maintien et à l'amélioration de l'ambiance propice — l'on obtient, par cet expédient recommandable, une généralisation du rôle attribuable à l'arbre intermédiaire, qui permet de concentrer sur lui seul l'objectif de tout le traitement, lequel, en fin de compte, consiste à déterminer dans chaque groupe « l'arbre intermédiaire » et à le supprimer : opération unique, appliquée à tous les étages, et d'une simplicité réconfortante, comparée aux complications de la Méthode du contrôle, qui assimile les travaux du traitement à autant de coupes, de caractère tour à tour hygiénique, d'ensemencement, secondaire, definitif, d'éclaircie et de nettoyage (p. 33 et suivantes) sur le choix desquelles, pour s'y reconnaître, l'opérateur perplexe doit se trouver assurément embarrassé.

Cette simplification a pour avantage aussi de rendre considérablement plus aisée l'initiation du personnel et l'on est surpris de constater la rapidité avec laquelle forestiers et gardes deviennent d'habiles jardineurs.

Le tempérament de jardineur est d'ailleurs fréquent parmi les membres du personnel subalterne, moins enclins à ramener des phénomènes biologiques à des questions de classement et de calcul, à des expressions mathématiques.

Avec le jardinage cultural un forestier qualifié parviendra en peu d'années à instruire et à former un nombre suffisant de jardineurs consommés, collaborateurs précieux, qui lui permettront de mieux disposer de son temps en le consacrant à des inspections de contrôle plus nombreuses.

¹ «Jardinage cultural et Méthode du contrôle » (3 cahiers), par P. de Coulon à Roustchouk (Bulgarie).

Un certain public se laisse volontiers impressionner par un apparat compliqué de registres, d'instruments et de mesures de précision, de graphiques et de formules, circonstance qui confère au contrôliste un avantage sérieux dans toute discussion en chambre close, où ces pièces à conviction prennent figure imposante.

Pour soutenir son argumentation le jardineur préfère, par contre,

l'atmosphère plus favorable de la forêt elle-même.

A défaut, nous trouvons dans le cahier de janvier 1930 de la « Zeitschrift » trois photographies remarquables, prises dans la forêt jardinée de Schallenberg-Rauchgrat et particulièrement appropriées à illustrer notre démonstration.

Pour faciliter celle-ci, qu'on veuille bien admettre, cependant, les suppositions complémentaires suivantes :

- a) Dans une seule et même division de cette forêt se trouve une surface de 3 ou 4 hectares offrant la même composition que celle représentée par la réunion des trois exemples reproduits.
- b) La courbe des classes de grosseur de cette division-là accuse un excédent sensible dans la catégorie comprenant : les deux belles plantes de gauche de la 1^{re} photographie, une plante au centre gauche de la 2^{me} et les deux principaux sujets de la 3^{me} image.
- c) Après avoir parcouru et marqué le reste de la division, l'opérateur, au moment où nous le rejoignons, n'a plus devant lui que la parcelle désignée en a) et son carnet de martelage présente, entre le volume martelé et celui fixé comme «possibilité», un déficit indéniable.

Comment, dans ces conditions, agira le contrôliste?

Marquera-t-il pour l'abatage les cinq plantes citées en b) ou sacrifiera-t-il, pour équilibrer le compte de la « possibilité », le superbe vétéran de la première planche et le gros hêtre de la seconde ?

Ses pairs en « contrôle » l'approuveront dans l'un comme dans l'autre cas : dans le premier, sur foi des registres, des courbes et des graphiques de leur méthode et dans le second, en conformité des instructions qui figurent à la page 46 du guide pour l'application du contrôle.

Par contre, à moins de renier principes et doctrine de sa religion, le contrôliste ne pourra que réprouver l'inaction du jardineur, voyant celui-ci traverser cette partie de la forêt, les mains dans les poches, admirant son état de santé et de prospérité, ses perspectives d'amélioration et de perpétuation, trop heureux, dans ces conditions, de la conserver intacte, l'espace d'une ou de plusieurs périodes de rotation encore.¹

¹ Il est probable que le jardineur désignera pour l'abatage le sapin à l'extrême droite de la première photographie, mais avant de s'y décider, il en examinera la cime et l'entourage; il est possible, en effet, qu'avec son maintien pendant une période ou deux, son accroissement présente une valeur supérieure à l'effet bienfaisant dont son entourage bénéficierait par sa suppression immédiate.

De ces deux manières de comprendre le traitement, saurait-on refuser la préférence à celle du jardineur et saurait-on imaginer en quoi la Méthode du contrôle pourrait y avoir contribué?

De la réponse à cette interrogation dépend celle que l'on donnera à la question posée au début de ces lignes.

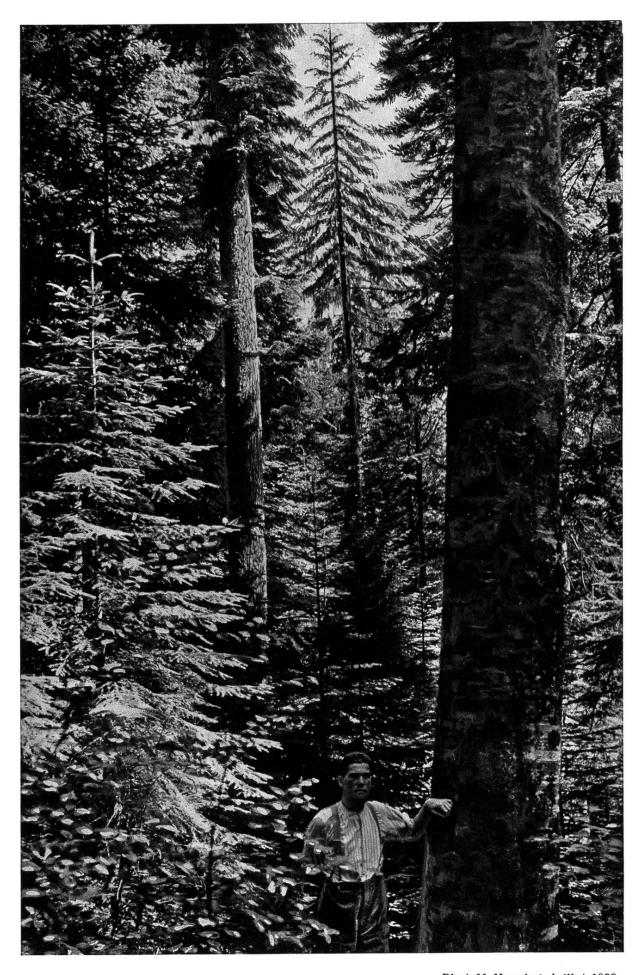
En lisant l'article relatif à la « possibilité » paru dans le numéro d'avril du « Journal forestier », nous constatons avec satisfaction que nos appréciations sur la nocivité de cette notion, déjà signalée dans nos publications antérieures, semblent aujourd'hui partagées par M. Biolley. Lancé dans cette voie, nous ne désespérons pas de le voir, un jour prochain, reconnaître aussi qu'appliquée au traitement, la Méthode du contrôle entraîne fatalement la confusion. *P. de Coulon*.

Note. M. de Coulon estime que la sylviculture est un art: mon guide n'y contredit pas; il n'a, je crois, pas manqué une occasion d'insister sur ce que les conclusions qu'on peut tirer des contrôles ne doivent être appliquées qu'après un examen attentif du peuplement. Mais la sylviculture repose sur la biologie et la biologie ne peut progresser qu'en appliquant les méthodes scientifiques dont elle relève: l'observation et l'expérimentation. C'est de là que naît la valeur de nos contrôles: si les martelages sont faits en ayant un but bien net, ils constituent une expérience et les contrôles en donnent le résultat; je ne partage donc pas l'avis que « nos registres ne peuvent que nous induire en erreur ». Ils nous rapprochent petit à petit de lois scientifiques: il n'est, d'ailleurs, pas impossible que ces lois confirment ce que certains sylviculteurs font d'instinct.

Je devrais borner ma réponse à cette seule réflexion; je crois cependant bien faire en relevant certains détails pour éviter de fausses interprétations de mon « guide ».

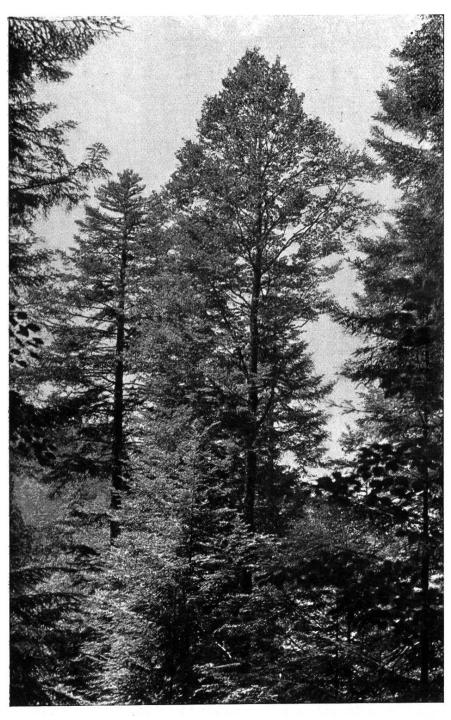
La courbe du nombre des arbres me semble presque nécessaire pour que le martelage tende à rapprocher le peuplement du type jardiné que nous recherchons. C'est à dessein que je me suis gardé de dire en combien de rotations on devra l'avoir réalisé: ici encore, l'instinct du forestier fixera cette durée qu'on ne peut, ni ne doit prévoir. M. de Coulon semble demander qu'on coupe l'arbre intermédiaire presque exclusivement; notre courbe ne lui aiderait-elle pas en lui montrant sur le papier quelles catégories constitue cet arbre intermédiaire (celles qui forment des pointes), bien plus clairement que sa définition: « tout sujet qui s'interpose entre l'état existanc et l'état recherché ».

Une possibilité stricte peut être une grande gêne pour une bonne culture; comme sylviculteur, j'accepterais volontiers sa suppression complète: mais je ne suis pas seulement sylviculteur, je suis aussi gérant de propriétaires qui ont un budget à établir, qui doivent savoir quel revenu ils tireront de leur forêt, et comme tel je dois assurer au moins approximativement le revenu prévu: mon « guide » déclare



Phot. H. Knuchel, juillet 1929

PEUPLEMENT JARDINÉ DE SCHALLENBERG-RAUCHGRAT Sapin, épicéa, hêtre. Une partie de la division I



Phot. H. Knuchel, juillet 1929
Un spécimen de vieux hêtre dans le peuplement jardiné de Schallenberg-Rauchgrat

qu'il subit l'obligation d'avoir une possibilité, mais il demande bien que le chiffre fixé soit élastique! Si, dans notre métier, le point de vue culture prévaut incontestablement, il ne doit cependant pas faire oublier tous les autres : le point de vue financier, qui nous impose la possibilité; le point de vue commercial, qui nous réclame des bois de qualité et des méthodes facilitant les ventes; nous ne saurions avoir assez de reconnaissance envers nos associations forestières qui nous ont montré que nous négligions un peu ce côté de notre tâche. Il en est d'autres encore!

La coupe des gros, pour se rapprocher du volume de la possibilité, n'est pas un « sacrilège cultural ». Nos gros arbres actuels sont loin d'être les plus sélectionnés. Ils le seront un jour, mais ils ne le sont pas encore, car c'est cette classe-là que nous avons le moins contribué à former; nous l'avons reçue presque toute faite. Puis le gros arbre n'est cependant pas conservé pour le garder jusqu'à ce qu'il dépérisse sur pied! Si donc on est forcé de couper encore des arbres quand la coupe a déjà tout nettoyé et tout éclairci, c'est bien, à mon avis, les gros qu'il convient de prendre.

Enfin, je regrette une chose, c'est que M. de Coulon, qui parle souvent de « but », de « matériel suffisant », d'« état recherché », ne nous ait nulle part dit clairement ce qu'il entend par ces termes: je me demande s'il aurait pu les définir sans se rapprocher étrangement des thèses que je soutiens! Ou alors ne nous comprenons-nous pas du tout?

William Borel.

La Société vaudoise de sylviculture en France.

Les vendredi 6 et samedi 7 juin a eu lieu, à *Malbuisson* (Doubs) et à *la Joux* (Jura), la course annuelle d'été de la société. C'est la première fois, depuis sa fondation, que cette réunion se faisait hors de Suisse. Et son comité n'avait-il pas assumé une trop grande responsabilité en prenant sur lui de proposer à l'assemblée générale d'hiver une entreprise de ce genre qui pouvait rencontrer de sérieuses difficultés ?

Ce qui l'a tenté, et nous verrons qu'il a eu raison d'avoir l'audace, c'est la présence actuellement, parmi ses membres, de deux inspecteurs-adjoints des eaux et forêts, MM. *Prieur*, à Pontarlier, et *Lachaussée*, à Salins, qui s'étaient déclarés prêts à nous accueillir et à nous faciliter les choses, et qui se sont effectivement surpassés pour nous assurer une réception aussi aimable qu'instructive.

Jamais participation ne fut aussi nombreuse. 140 membres de la société avaient répondu à l'appel et se rencontraient à l'heure fixée pour le rendez-vous, à Vallorbe, et le comité se fait un devoir de reconnaître que chacun, au cours de ces deux journées, a grandement facilité sa tâche en faisant preuve de discipline, de tenue et de cohésion.